



FFBSQ

PROJET

Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la F.F.B.S.Q.

le Samedi 23 mars 2024

à NANTES

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Maison des Sports

05.82.95.78.60

190 Rue Isatis - 31670 LABEGE

N° Siret : 785683533 00075

Tél :

www.ffbsq.fr - contact@ffbsq.org

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR.....	2
PROJET PROCES-VERBAL.....	4
ANNEXES.....	24
ANNEXE 1..... <i>Feuilles d'Emargement</i>	25
ANNEXE 2..... <i>Rapport du Commissaire aux Comptes</i> <i>Comptes Annuels du 31 décembre 2023 - BHG</i>	28
ANNEXE 3..... <i>Tableau consolidé des tarifs 2024 ou 2024-2025 des disciplines sur</i> <i>les produits des licences et des clubs</i>	65
ANNEXE 4..... <i>Budget Prévisionnel 2024</i>	67



F.F.B.S.Q.

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE, ORDINAIRE LE 23 mars 2024 à NANTES

ORDRE DU JOUR

08h30 à 9h00 : Ouverture et enregistrement des représentants régionaux

09h00 : Assemblée Générale Extraordinaire -

- ⇒ **Vote 1** : Modification 2 articles statuts FFBSQ
- ⇒ **Vote 2** : nouveaux Statuts des Ligues Régionales et règlement intérieur
- ⇒ **Vote 3** : nouveaux statuts des Comités Départementaux et règlement intérieur

11h00 : Assemblée Générale Ordinaire -

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président :

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Mars 2023 à TOULOUSE

- ⇒ **Vote 1** : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 25 Mars 2023 à TOULOUSE.

3/ Rapport moral et d'activités de la Secrétaire Générale :

- ⇒ **Vote 2** : Approbation du rapport moral et d'activités :

4/ Rapport du Haut Niveau - Béatrice HUNTER

5/ Intervention des Commissions Sportives nationales.

6/ Rapport de la commission Ethique et Déontologie : Henriette BENEZETH

- ⇒ **Vote 3** : Approbation du rapport de la commission Ethique et Déontologie :

7/ Rapport financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2023.

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2023

- ⇒ **Vote 4** : Approbation des comptes 2023 :
- ⇒ **Vote 5** : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve :

8/ Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées :
⇒ **Vote 6** : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

9/ Présentation des nouveaux tarifs par le Trésorier Général
⇒ **Vote 7** : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines :

10/ Présentation du budget prévisionnel 2024 et de ses orientations :
⇒ **Vote 8** : Approbation du budget prévisionnel 2024

11/ Réponses aux questions diverses



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET Procès-verbal Assemblée Générale ORDINAIRE

Le samedi 23 Mars 2024

A NANTES

Accueil et émargement des représentants régionaux pour l'assemblée Extraordinaire et ordinaire.

Ouverture de l'assemblée : Le nombre de voix maximum possible était de 1899 pour 43 représentants régionaux, ont émargé 34 représentants représentant 1543 voix
Le quorum est atteint l'AG 2024 peut donc statuer sur l'année 2023
Feuille d'émargement en annexe 1

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire

La secrétaire générale donne la parole au président pour l'ouverture de la l'assemblée générale ordinaire 2024.

Intervention de Patrick HUNTER, Président de la FFBSQ

Je remercie Françoise AUGUSTIN présidente de la commission Sportive nationale Bowling pour l'organisation de cette assemblée générale à Nantes.

Une année s'est écoulée, une année marquée par une réflexion sur l'avenir de notre fédération et sa reconstruction. Certains ont choisi de partir, mais d'autres sont restés et l'essentiel est que notre fédération soit toujours dans l'action. Après avoir assisté à de nombreuses réunions de commissions et de clubs, je n'ai ressenti aucune inflexibilité, mais des échanges constructifs.

La loi sur le sport de mars 2022, nous a contraints à l'adoption d'une nouvelle législation, elle impacte directement le fonctionnement de notre fédération. Cette loi a une incidence également sur les ligues régionales et les comités départementaux, il faut donc s'y adapter. La parité sera désormais la règle pour le Comité Directeur, ce qui est certes une bonne chose, mais dans certains cas, ce sera difficile à gérer, il pourrait rester des postes vacants. Il nous faudra nous mobiliser pour que ce ne soit pas le cas. Ce n'est pas la première fois que les changements sont opérés, notre fédération existe toujours, ne craignez pas le changement !

Madame Laurence RIOU a été à l'unanimité nommée directrice générale, je sais cela en surprendra plus d'un(e). Trente-cinq années de bons et loyaux services à notre fédération, lui ont permis d'acquérir une mémoire et une expérience hors norme, merci à elle pour son engagement sans faille, sa patience et sa compétence. Clôturant cette olympiade, en décembre, se déroulera la dernière Assemblée Générale, elle sera électorale. Le nouveau paysage, résultant de votre vote, déterminera l'avenir de notre fédération. La nouvelle loi sur le sport de mars 2022 met en avant les clubs et pour 50% des votes, ces derniers éliront les nouveaux dirigeants fédéraux. Plus de démocratie ... « Pas si sûr » !

Pour conclure, je vous souhaite une excellente Assemblée Générale et je serai à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2023.

La secrétaire générale demande s'il y a des remarques :

Pas de remarque – passage au vote

Vote 1 : adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022.

Nombre de voix : 1543

Pour = 1543

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2023 à l'unanimité.

3/ Rapport moral et d'activités de la Secrétaire Générale Nadine LAVRUT.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Représentants Régionaux
Mesdames, Messieurs

Bienvenue à tous et à toutes à Saint Sébastien sur Loire où nous sommes accueillis par la discipline Bowling et notamment la Présidente de la Commission Sportive Nationale Françoise AUGUSTIN et les bénévoles des Pays de la Loire. Nous les remercions chaleureusement.

Cette assemblée Générale est appelée à statuer sur l'année 2023.

L'an passé je suis devenue Secrétaire Générale peu avant l'Assemblée Générale, cette année j'ai un peu plus d'expérience mais pas tout à fait assez au regard de la longévité de mes prédécesseurs. Après ce préambule, en tant que Secrétaire Générale, je vais vous énoncer les faits marquants de l'année 2023.

En 2023 pour la 3^{ème} année consécutive notre Fédération a reçu une compétition internationale. Les championnats d'Europe Hommes ont eu lieu au Bowling de WITTELSHEIM en juin 2023 et notre équipe de France a été brillante. Keny BILLAUT a obtenu une médaille d'argent en All Events et notre Equipe composée de Keny BILLAUT, Hugo BONNEFOY, Maxime DUBOIS, Enzo FRANCO, Gaétan MOUVEROUX et Valentin SAUNIER a obtenu la médaille d'Argent en équipe de 5.

C'est un magnifique résultat. Félicitations à nos athlètes pour leur implication et merci à eux d'amener le bowling français au plus haut niveau Européen.

En 2024 nous accueillerons les Championnats d'Europe Féminins également au bowling de Wittelsheim en juin prochain, un grand merci à Paulo VIAL pour son travail et sa présence auprès de notre Fédération.

Au chapitre de nos adhérents, nous avons dénombré en 2023, toutes disciplines confondues hors licences loisirs 18889 licences soit une augmentation de 5.98 % par rapport à 2022. Nous progressons de 1069 licences, c'est très positif. Nous avons encore un déficit de licences par rapport à 2020 pour atteindre les 21000 licences. Pour 2024 soyons optimistes et essayons de dépasser le chiffre de 20 000 licences.

Concernant la gouvernance de la Fédération, pour passer d'abord les sujets qui fâchent, l'audit de la Société TPS que nous avons refusé en 2022 à l'AG et qui a eu lieu au 3^{ème} trimestre 2022 nous avait été annoncé par l'ancienne DTN comme étant pris en charge par les Subventions de développement COVID de l'ANS. Et bien L'ANS a refusé de le prendre en compte au prétexte que ce n'était pas une action de développement. Donc, la Fédération a été contrainte de prendre à sa charge la totalité de cette dépense.

L'équipe actuelle et notamment le Président Patrick HUNTER ont beaucoup travaillé en 2023. Nous avons pu élaborer les nouveaux statuts et Règlement Intérieur de la Fédération pour qu'ils soient conformes avec la loi du Sport 2022. Comme cela nous était demandé, ils ont été présentés et validés à l'Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2023. Nous avons également mis en conformité les statuts et Règlement Intérieur des Ligues Régionales et Comités Départementaux. Ils sont présentés au vote lors de cette AG.

Avec l'absence de DTN, le personnel fédéral et le Président ont dû écrire la note de cadrage pour les subventions de l'Agence Nationale du Sport à destination des clubs, des comités départementaux et des Ligues Régionales. Nous avons pu présenter les documents et la répartition des subventions dans les délais demandés par l'ANS.

Concernant la subvention fédérale, celle du haut Niveau ne nous a pas été attribuée au prétexte que la demande n'avait pas été faite dans les délais. Nous n'avons jamais eu les informations relatives à cette demande et nous avons vraiment eu le sentiment d'une injustice.

Pour la subvention ANS concernant les actions de développement fédérales, nous n'avons pas pu les mettre en œuvre complètement et nous avons des fonds dédiés qui sont reportés en 2024. Ceci est dû essentiellement au fait que le Ministère n'a débloqué les fonds qu'en octobre 2023. Toutes nos actions de développement planifiées sur cette olympiade doivent être faites avec l'aide de tous les bénévoles de la fédération et toutes les régions.

Pour soulager le Plateau Fédéral, le Comité Directeur a décidé de l'embauche d'une secrétaire pour assister Laurence RIOU qui a été nommée Directrice Générale au 1^{er} janvier 2024.

Pour réussir la transition jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale et mettre en application complètement nos nouveaux statuts, nous avons besoin du soutien de toutes les disciplines, des Ligues Régionales, des comités départementaux, des clubs donc de tous les bénévoles de la Fédération.

Pour être en conformité avec les nouveaux statuts et notamment avoir 2 sportifs de haut niveau au Comité Directeur, nous allons créer la commission des Athlètes de Haut Niveau qui devra élire 2 représentants un homme et une femme qui seront également membres du Bureau Fédéral pour le prochain mandat.

Comme il se doit dans un rapport moral, je vais évoquer le fonctionnement statutaire pour 2023, 4 réunions de Comité Directeur ont eu lieu en présentiel et en distanciel, le 19 février, 26 mars, 8 octobre et 10 décembre ainsi que des réunions mensuelles de Bureau Directeur en Visioconférence ou à Labège quand elles précédaient un Comité Directeur.

Les commissions fédérales ont majoritairement fonctionné normalement. Le rapport d'AG qui a été préparé par la communication en document dématérialisé peut vous éclairer sur l'action de chacune d'elle. La toute nouvelle commission de Formation a mis en œuvre la Labellisation des clubs, formalisé le contenu de la formation d'animateur avec le tronc commun et le spécifique pour toutes les disciplines.

Concernant les activités des disciplines elles seront rapportées par les Présidents des Commissions Sportives Nationales lors de cette AG.

Je ne saurai terminer sans remercier l'ensemble des bénévoles, éducateurs, arbitres, dirigeants pour leur action au sein de notre Fédération.

Voilà pour mon rapport moral et d'activité pour la deuxième et dernière année me concernant

Je tiens à vous remercier pour votre écoute.

Bonne AG à tous,

Nadine LAVRUT
Secrétaire Générale FFBSQ

La secrétaire générale demande à l'assemblée s'il y a des questions – pas de question.
Elle demande de passer au vote du rapport moral

Vote 2 : Adoption du rapport moral de la secrétaire générale Nadine LAVRUT

Nombre de voix : 1543

Pour = 1505

Contre = 0

Abstention = 38

Adoption du rapport moral de la secrétaire générale.

4/ Intervention Béatrice HUNTER – Rapport du Haut Niveau 2023

Composition :

Directrice technique nationale : poste vacant depuis le retrait de Mme Pascale Soncourt

Directeur de la performance : Patrice Serradeil

Coordonnatrice du haut niveau : Béatrice Hunter

Coachs des équipes de France : Guy SEILLAN, Manuel Garcia

Préparateur physique et mental U19 et Centre national d'Entraînement : Alexis Martin

Préparateur mental seniors dames et hommes : Cédric Vettes

A noter le départ de Lauriane Célié qui a obtenu son diplôme de professeur de sport en tant que CAS. Elle a donc quitté la fédération qui se retrouve à ce jour avec un seul cadre d'état : Patrice Serradeil.

Centre national d'entraînement :

En raison du faible nombre d'inscrits en 2022/2023 au Pôle France de Toulouse sis au CREPS de Toulouse et la restructuration de la fédération, le ministère a décidé de mettre en veille cette structure et de fonctionner avec des sportifs conventionnés individuellement.

La directrice du CREPS, Mme Muriel Roth, en l'absence de DTN est la tutrice de Mr Serradeil et rend compte auprès du ministère. Les relations avec la fédération sont très bonnes et constructives.

L'objectif pour la prochaine rentrée 2024 est d'accueillir plus de jeunes afin de renforcer cette structure et à plus long terme redevenir un Pôle France ou Espoir. Ainsi, la Direction Technique Nationale a organisé les 17 et 18 février dernier à Clermont Ferrand la Journée Nationale de Détection. 21 jeunes étaient présents et certains ont été sélectionnés pour alimenter les équipes de France U19 et/ou rejoindre le centre d'entraînement toulousain.

PV AG le 23 mars 2024 à Nantes

Résultats 2023 :

Championnat d'Europe U19 à Vienne :

L'EDF remporte 2 médailles : 1 en or dans l'épreuve individuelle dame et 1 en argent en équipe de 4 dames

Championnats méditerranéens à San Marino :

L'EDF composée de 2 dames et 2 messieurs remporte 7 médailles : 4 en or pour les épreuves doublettes messieurs, équipes de 4, all event hommes (classement général de toutes les épreuves) et master hommes, 1 en argent en individuel homme et 2 en bronze pour l'épreuve individuelle dame et all event dame.

Championnat d'Europe hommes à Wittelsheim :

L'EDF composée de 6 hommes est vice-championne d'Europe en équipe et obtient une médaille d'argent sur le All Event (une première dans l'histoire de notre fédération)

Vie fédérale :

En cette année de transition et en l'absence de DTN il a fallu très rapidement se familiariser avec l'ensemble des outils du ministère des Sports, de l'Agence Nationale du Sport, de l'INSEP et du CNOSF. Créer un réseau, des contacts pour nous accompagner et répondre dans les délais aux nombreuses demandes ministérielles. Pour la campagne de demande de subvention de l'ANS et l'élaboration de la note de cadrage, personne n'a compté ni son temps ni son énergie. Pour résumer deux cadres étant partis il a fallu vite et bien, s'organiser pour faire face tout en continuant sa mission initiale. Vous l'aurez compris, les tâches administratives ont pris le dessus et il nous faut jongler au quotidien sans affecter la bonne marche du haut niveau.

Bilan financier :

Le budget prévisionnel de 2023 était de 106530€, le réalisé est de 102640€.

A noter pour l'année 2023, nous avons appris lors du rendez-vous du 8 janvier dernier au ministère, que la subvention de 50 000€ prévue pour le haut niveau ne serait pas versée. Il nous a été exposé qu'en l'absence de demande et étant désormais hors délais, les budgets sont clos.

Il convient de préciser que cette démarche qui devait être initiée par l'ex directrice n'a pas été effectuée et à aucun moment le ministère nous a relancé ou avisé de quelque manière que ce soit. L'annonce a été rude et aucun argument n'a fait fléchir le ministère, tout au plus une petite augmentation possible en 2024.

Conclusion :

Pour conclure, malgré une situation fédérale en interne tourmentée, les sportifs ont réalisé de belles performances et l'ensemble du staff a tout mis en œuvre afin qu'ils ne subissent pas trop la réorganisation.

5/ Intervention des Commissions Sportives Nationales.

Première discipline Saint Gall – M. Guy UNVERZAGT

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Ami(es) quilleurs,

Avant de faire le bilan de notre discipline, je voudrais remercier les personnes qui ont œuvré dans la CSN BOWLING pour mettre sur pied ce regroupement de toutes les disciplines. Merci à eux et à leurs présidente Françoise AUGUSTIN ainsi qu'au plateau fédéral.

Je vais vous faire un petit résumé sur l'activité de la CSN du ST Gall

- **Pour l'activité sportive**

Le championnat va s'achever début du mois d'avril pour la saison 2023/2024.

(Calendrier scolaire)

Les finales de la Coupe de France, du Challenge de la CEA, les attributions des champions d'Alsace et Champions de France, toutes catégories, se dérouleront au courant du mois d'Avril et Mai.

La réunion des associations ainsi que les élections des nouveaux membres de la CSN auront lieu le 23 juin, cela mettra fin à la saison 2023/2024.

Ensuite, il y aura la préparation des Championnats d'Europe, ils se dérouleront du 11 au 13 octobre en France.

Il y a également la préparation de la nouvelle saison 2024.2025 à organiser.

- **Effectif :**

Le bilan des licenciés reste honorable, pour la saison 2023/2024 nous enregistrons 1472 licences sportives contre 1455 fin de saison 2022/2023.

- **Formation :**

Au niveau formation, nous avons enregistré 10 candidatures pour le tronc commun, tous ont réussi la première étape. Concernant la partie spécifique, 9 candidats se sont présentés pour la partie apprentissage, la dixième ayant été hospitalisée au dernier moment.

L'examen qui a eu lieu en janvier a présenté une belle réussite avec les 9 candidats admis.

- **International :**

Les Championnats d'Europe 2023 se sont déroulés en Autriche. Nous avons décroché une belle 2^{ème} place au classement de la journée.

Nos joueurs, masculins et féminins, sont montés sur le podium avec la médaille d'argent et une médaille d'argent en individuel. Toutes nos félicitations vont à l'ensemble des joueurs ainsi qu'aux accompagnateurs qui ont créé une super ambiance. Ce qui veut dire que l'entraînement spécifique porte ces fruits dans une discipline qui n'est pas la nôtre.

Après le désistement du Danemark, l'Italie a été invitée à participer à cette compétition.

L'aventure avec les autres pays continuera avec l'entrée normalement de l'Allemagne.

La France les accueillera au mois d'octobre prochain.

- **Sport Santé :**

Début octobre, nous avons organisé une animation dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées qui a regroupé une dizaine de résidents dans l'EHPAD de Rixheim. Pendant une heure et demie, ils ont apprécié cette animation. Nous avons entrepris de continuer cette action et depuis le début de l'année nous sommes à 2 interventions, 2 autres sont déjà programmées.

Il y avait également l'action octobre rose qui a regroupé environ 75 personnes sur 2 sites.

Les fonds ont été entièrement reversés à la ligue contre le Cancer du Haut-Rhin.

Pour ma dernière auprès de vous, je remercie tous les acteurs et toutes les Commissions Sportives Nationale que j'ai eu l'occasion de côtoyer durant ces 3 mandats et plus, en remerciements spécial à tous mes collaborateurs pour leurs engagements envers le St Gall et également à la vie fédérale.

Merci de votre attention.

Guy UNVERZAGT

Président CSN St Gall

PV AG le 23 mars 2024 à Nantes

Quilles de 6 – M. LALANNE

Bonjour, Mesdames, Messieurs les bowlers, quilleurs, et quillous ;

Je remercie Françoise et son CSN Bowling pour nous recevoir à Nantes, connue pour ces quais, maintenant où l'on peut se promener en croisant ces fameux automates géants, et aussi son équipe de foot les Canaris qui a éliminé notre équipe du FC Pau en coupe de France;

Durant l'année 2023 nous avons pu organiser l'ensemble de nos compétitions sauf la coupe de France qui devait se dérouler à Bègles en Gironde mais les lieux étaient pris pour l'entraînement d'une nation pour la coupe du monde de Rugby, le championnat de France individuel s'est déroulé à Saint Sever dans les Landes, où nous avons 87% des joueurs et joueuses qualifiés qui se sont présentés. La convivialité et la bonne humeur sont toujours présentes sur nos plantiers.

Nous avons eu une légère augmentation du nombre de licenciés (6) surtout des anciens qui reviennent, mais une baisse au niveau des féminines et des jeunes, malgré toutes les interventions des animateurs bénévoles dans les écoles et les initiations dans les manifestations de notre région, grand prix de Pau, festival occitan, foire, fêtes de village.

Pour l'année 2024 nous repartons sur les mêmes bases pour le nombre de licenciés. Le calendrier a été établi nous organiserons le championnat de France le dimanche 14 juillet à Gan dans les Pyrénées Atlantique, et la coupe de France le dimanche 1 septembre à Saint Sever dans les Landes.

Lors de notre dernière assemblée des clubs nous avons opté pour passer pour la prise de licence d'année civile en année sportive en septembre 2025, pour les raisons qui sont :

- Nous faisons les journées des associations et les personnes intéressées ne viennent pas car le délai entre la journée et la prise de licence est trop long.
- Nos compétitions se déroulent en extérieur et sur le mois de juillet les journées deviennent caniculaires, alors que septembre et octobre nous permettraient d'étaler le calendrier pour les phases qualificatives.

En vous remerciant pour votre écoute et vous souhaitant une bonne assemblée.

Quilles Classic - M. Jacques MERLE –

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

L'année écoulée a été sportive a permis à nos joueurs de reprendre le fil normal du calendrier. En effet les différents championnats se sont déroulés normalement au fil des mois avec leur suspens habituel et les meilleurs ont gagné.

Les compétitions internationales ont débuté en mai 2023 par la Coupe de Monde U14 en individuels suivie des Championnats du Monde individuels U18 où Florian SPIESER du club ASHP COLMAR est monté sur la deuxième marche du podium et a remporté ainsi la Médaille d'Argent. Ces compétitions s'étaient déroulées à VARAZDIN en CROATIE. Nous avons également participé aux Championnats du Monde U50 par équipes, mais sans obtenir de podium.

Les différents championnats nationaux, régionaux et départementaux se déroulent normalement et la compétition Tandem/Sprint récemment introduite remporte toujours un vif succès, essentiellement chez les jeunes.

Le nombre de licenciés s'est stabilisé avec une légère hausse. Les Journées Portes-Ouvertes et Octobre Rose contribuent à ce redémarrage.

Au niveau de la formation, nous avons participé à une Formation Tronc Commun organisée par la Ligue du Grand Est, puis nous avons débuté une formation spécifique Instructeurs dont la deuxième partie se tiendra en mai de cette année.

Autre point qui pose encore un problème, je l'ai déjà évoqué l'an passé, est l'emplacement où se trouvent nos quilliers. En effet, ceux-ci sont tous installés dans des complexes sportifs appartenant à des collectivités : Villes, Communautés de Communes, Métropoles. Plusieurs disciplines cohabitent dans le même complexe sportif et nous sommes tributaires des heures d'ouverture fixées par les administrations.

Pour conclure, je vous dirai que les successeurs devront voir l'avenir avec optimisme et avec de nouvelles idées. Moi, je vais transmettre le flambeau persuadé que sa flamme éclairera notre sport et le sport en général encore longtemps.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques MERLE
Président du CSN - NBC

Quilles de 9 – M. Jean Jacques LAMAISON

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais remercier tout d'abord la discipline bowling, représentée par sa présidente Fanfan, de nous accueillir dans cette belle région de France des Pays de la Loire.

Je voudrais aujourd'hui que nous ayons une pensée pour notre ancien président des quilles de 9 et aussi grand électeur, Gilbert LAFENETRE ;
Certains d'entre nous ont pu apprécier le dynamisme de cet homme qui était un fervent défenseur de notre jeu traditionnel.

Une plaque souvenir sera déposée prochainement sur sa tombe ; je remercie la FFBSQ pour son implication sur la proposition de notre bureau du CSN des quilles 9.

L'année 2023 a été aussi une année de manifestations importantes.

Après de longs mois de préparation, le centenaire des quilles de 9 s'est déroulé, sous chapiteaux, en plein centre-ville de Pau le 10 et 11 juin.

Merci une nouvelle fois à notre président, Patrick HUNTER, d'abord répondu présent à notre invitation pour assister à la finale de notre Championnat de France, organisé pour l'occasion, avec la représentation des 4 meilleurs joueurs de chaque catégorie durant cette journée.

PV AG le 23 mars 2024 à Nantes

Le public assez conséquent a pu découvrir et apprécier la prestation des différents acteurs du jour avant les retrouvailles autour d'une bonne table en soirée. Malgré les caprices du ciel bien humide à ce moment-là.

Le lendemain, une deuxième manifestation présentait notre jeu en place publique à tous les passants du jour ; je remercie les quilles de 6 et les quilles au maillet présents pour l'occasion pour la bonne réussite de cette journée conclue par un groupe musical reprenant le son particulier de nos quilles dans leur représentation.

Une vidéo de notre centenaire a été réalisée et sera diffusée prochainement auprès de la FFBSQ.

Comme chaque année, dans notre domaine sportif, deux coupes fédérales étaient programmées :

- La coupe de France organisée par le Club d'Oloron le 29 juin
- La coupe souvenir organisée par le club de Morlaàs le 04 novembre

D'autres manifestations étaient proposées par certains clubs lors de compétitions privées, ou lors de présentations au public de notre jeu particulier comme certains disent.

Au point de vue licences, nous avons retrouvé le niveau d'avant-covid ; l'action « défi des quilles de 9 » mise en place il y a 3 ans a permis de regonfler la catégorie débutant avec l'arrivée de nouveaux quillous, très prometteurs pour certains.

2024 est une année électorale pour toutes les disciplines.

Comme lors de mon rapport moral de notre assemblée générale du mois de janvier, 20 années se sont passées depuis ma nomination à mon poste d'aujourd'hui.

Je souhaiterais passer la main sans toutefois me retirer totalement.

La ministre des Sports, dans les nouveaux statuts, impose la parité au sein de notre comité directeur dans chaque discipline.

Comme souvent dans mes propos, je mentionne le changement de mentalité et déplore un individualisme grandissant. Les contraintes imposées en haut lieu ne vont pas améliorer les choses pour les futurs bénévoles de demain ; c'est une constatation signalée dans de nombreuses associations sportives à ce jour.

Monsieur le président, l'année 2023 a été particulièrement agitée dans notre fédération ; les clameurs se sont tues aujourd'hui permettant un retour au calme dans nos réunions.

L'assemblée générale de Nantes doit nous permettre de repartir sur de meilleures bases pour 2024 dans un climat apaisé.

C'est mon vœu le plus cher pour la FFBSQ pour assurer un avenir serein dans toutes les disciplines qui la composent.

Je vous remercie pour votre attention

Jean Jacques LAMAISON

Quilles aux Maillet – M. Alain BOVO

À l'issue d'une saison encore particulière mais riche en actions, les projets se dessinent pour les mois à venir.

- Après de nombreuses actions de développement réalisées en 2023, grâce aux deux écoles de Quilles au Maillet de l'Astarac et de l'Adour, la discipline retrouve des ambitions pour l'avenir avec notamment la participation à la Journée Olympique à Auch, la journée USEP en Aveyron, une action d'initiation pour les personnes en difficulté avec le Sport Adapté 32, l'action avec les jeunes à la Violette Aturine, la participation aux jeux d'Auch « qui fêtent l'Europe » sur le parvis de la

PV AG le 23 mars 2024 à Nantes

cathédrale, avec les journées découvertes à Lupiac et Vals les Bains (07), la participation au centenaire des Q. de 9 et à la lutte contre le cancer du sein « Octobre rose à Labarthète ». Une rencontre de Quilles de 6 à REUS (ESP), avec les Q. 6 a eu lieu début septembre grâce à l'association Européenne et 15 autres disciplines. 2023 a vu la reconnaissance de bonnes pratiques par l'Unesco du Festival Tocati de Vérone, grâce à la participation de nos 4 disciplines Nationales. Un projet qui avait débuté en 2015 avec l'aide de la FFBSQ. J'ai eu l'honneur d'être invité au ministère de la culture à Rome pour recevoir le diplôme, avec la présence de M. Stéphane Poliakov de l'ambassade de France et Paolo Avigo, président du festival TOCATI.

- 2023 a vu aussi la renaissance de la coupe de France des clubs. Au final, VIELLA a réussi enfin après 5 années d'interruptions dues à des problèmes de règlement et au Covid -19, à remporter le titre de Champion de France des clubs 2023 par 6 à 3.

- Avec la réussite des Championnats de France 2023 par équipes et en individuel, dans le Gers et l'Aveyron, les qualifications qui débutent en Aveyron en ce début d'année, les quilles vont essayer de recréer du lien social dans nos clubs et nous donner la force pour continuer de pratiquer et de développer ce sport traditionnel.

- Point sur l'avenir des quilles :

Un compte rendu rapide des statistiques 2023 pour les Quilles au maillet montre une Hausse de 28% (+ 66)

Au niveau des licenciés : 268 en 2023, mais après en avoir perdu 160 licences en 2022, il fallait réagir. Au niveau des clubs (16 clubs + 1 et 2 écoles de Quilles au Maillet).

- Les assemblées des clubs 2023 se sont déroulées les 24 février 2024 à Naucelle (12) et les Qualifications par équipes et individuel ont débuté le 25 Février en Individuel dans l'Aveyron et demain le 24 Mars, à Barcelonne-du-Gers.

- Je vous rappelle l'adresse du site internet : www.quillesmaillet.com pour une meilleure Communication entre nous. La boutique des quilles au maillet, les résultats, les photos, les dates des réunions des responsables et la lettre des quilles au maillet. Les quilles au maillet sont également présentes sur les réseaux sociaux.

- En conclusion, nous sommes de plus en plus sollicités pour des animations dans les écoles et les festivals : (Dordogne, Alsace, le passage de la flamme Olympique dans le Gers) et puis un Projet Erasmus pourrait voir le jour avec des échanges culturels entre les communautés et de concentrer le projet sur les langues anciennes encore parlées par les communautés pendant les jeux. Notre dialecte est le gallo-italique (Avec La Sicile) et L'Espagne.

- Je suis très heureux de vous souhaiter une bonne année Sportive 2024 ainsi qu'à vos proches, avec l'espoir qu'elle soit meilleure que les précédentes. Et nous remercions une fois de plus FANFAN et son équipe pour l'organisation et l'accueil de cette superbe A.G. 2023 de la FFBSQ.

Alain BOVO. Président des Quilles au Maillet le 23 mars 2024.

Discipline Schère – M. Jean François FERRETTI

Madame la Présidente de la CSN
Bowling. Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs les grands électeurs.

Chers collègues du comité directeur.

Mesdames, Messieurs, amis sportifs.

Mes remerciements les plus profonds et sincères à Françoise AUGUSTIN et à son équipe de la discipline bowling, pour la réception et l'organisation de notre assemblée générale en vallée de la Loire.

Ces lieux plairont, sans nul doute, aux passionnés d'histoire, de culture et certainement aux amateurs de bons vins.

L'effectif de la discipline Schère a enregistré une belle augmentation de 12 % depuis septembre 2023, début de notre saison sportive.

Cette augmentation est significative chez les jeunes (U14 à U24) avec 57 licences à ce jour, ce qui représente 30 % de licences sportives sur l'effectif globale ; nous étions à 18 % la saison dernière.

Cela fait deux saisons successives où nous constatons l'accroissement des licences jeunes, ce qui peut s'expliquer par le travail de nos instructeurs dans les écoles de quilles.

Nous souhaitons continuer sur cette lancée pour espérer rajeunir notre population de sportifs en touchant les écoles avec un KIT BOWLING CAMPUS en attendant d'avoir un outil similaire correspondant à notre discipline.

La prise de licences devrait pouvoir enfin se faire sur le serveur, pour la saison prochaine.

Nous avons reçu les codes d'accès à la base de données pour tous les clubs.

Je remercie Jérôme SOLA pour l'aide apportée, ainsi que pour la formation qu'il a assuré à deux membres de notre commission. Ces deux derniers en ont fait de même aux personnes volontaires de tous les clubs, pour être opérationnels en août prochain.

Le championnat régulier a pris fin le 18 février, suivi actuellement des play-offs et play-downs afin de déterminer le champion de France ainsi que les montées et descentes pour les différents groupes. Cette nouvelle formule mise en place depuis cette saison, permet d'augmenter le nombre de rencontre, cela faisant suite aux résultats d'un sondage préalable près de nos licenciés.

Les qualifications pour les coupes, épreuves « individuels », tandems et jeunes U14 sont en cours. Les finales des épreuves « tandem » et « individuel » sont programmées le samedi 8 juin dans le nouveau complexe 4 pistes de IPPLING Nous restons toujours à l'Est de la Moselle, avec les finales de coupes le week-end du 15 et 16 juin sur les pistes de Stiring-Wendel.

Monsieur le président, ainsi que les élus du Grand Est, y sont cordialement invités.

Sur le plan international, le programme est chargé cette année avec plusieurs compétitions.

Nous avons participé à la World Cup (Coupe du monde des clubs champions) le week-end dernier à Langenfeld (D), où les clubs de La Quille Sportive de Faulquemont et La Boule Joyeuse de Vittoncourt se sont mesurés à des équipes de très haut niveau.

Les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes, mais la participation à ce niveau de compétition permet aux joueurs d'acquérir de l'expérience et de la confiance pour les prochaines échéances.

Je tiens à remercier les dirigeants et les participants des deux clubs pour leurs parcours et leurs investissements.

Les championnats du monde seniors approchent, ils se déroulent du 13 au 18 mai à HERNE (D). Sarah PETRY, responsable de la commission, a présélectionné six joueurs. Les premiers entraînements débiteront à la mi-avril.

Enfin, la dernière compétition de la saison, pour nos vétérans qui disputeront les championnats du monde du 6 au 10 août à Egelshoven aux Pays-Bas.

Les objectifs sont de revenir avec au moins deux ou trois médailles comme nous l'avions fait l'an passé.

En ce qui concerne le développement, plusieurs clubs ouvrent leurs portes à des personnes adultes et enfants en situation de handicap afin de les faire participer à une activité physique par le biais de notre sport de quille. Cette activité contribue pleinement au bien-être des patients comme celui des encadrants.

Nous avons renouvelé notre participation à la manifestation « Octobre Rose » en collaboration avec la Ligue contre le Cancer de Moselle, le 29 octobre sur les pistes du club de Vittoncourt avec une marche populaire et un repas. Nous avons récolté la belle somme de 1899 € grâce à la générosité des participants et des membres bénévoles du club accueillant.

Deux personnes ont participé les 18 et 19 novembre 2023, à la formation FEMIX niveau 1 et 2 à LINGOLSHEIM en Alsace. Cette formation a bien plu à ces deux dames. Nous espérons les retrouver comme candidates lors de nos prochaines élections de la commission sportive nationale.

Sur la formation, nous n'avons pas réussi à caler la remise à niveau du spécifique pour des arbitres. Nous devons cependant l'assurer avant la nouvelle saison.

Pour les instructeurs, deux candidats devront passer la partie spécifique afin d'obtenir le diplôme pour ensuite rejoindre les jeunes dans leurs écoles de quilles et assurer l'encadrement.

Pour conclure ce rapport, je souhaite remercier tous les dirigeants de clubs, les membres de ma commission sportive nationale pour leur accompagnement, leur disponibilité et surtout le travail effectué durant cette olympiade qui se termine.

Je pense aussi aux membres du comité directeur, du plateau fédéral, à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour que notre fédération soit reconnue.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable Assemblée Générale.

Merci de votre attention.



Jean-François FERRETTI Président C.S.N - N.B.S.

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord je tenais, au nom du CSN Quilles de 8, adresser mes remerciements à la discipline bowling qui nous accueille aujourd'hui, et plus particulièrement à Mme la présidente qui a organisé cette assemblée générale dans la belle ville de Nantes.

L'année 2023 a été grandement marquée par une restructuration en profondeur de notre fédération, avec des démissions, des changements nombreux, et ce à tous les niveaux. J'affirmai à l'AG de Toulouse que nous nous conformerions, comme l'on avait toujours dit, à la loi sur le sport 2022. Voilà chose faite puisque les nouveaux statuts ont été adoptés en AG extraordinaire en fin d'année dernière, et que leur déclinaison aux niveaux régional et départemental seront très certainement adoptés d'ici quelques heures.

Tout cela pour ça... en effet, cette tâche aurait été bien plus simple si la voix des disciplines avait été entendue et non bafouée, balayée d'un revers de mains, au sens propre comme au sens figuré. Un an après, nous ne pouvons que constater les nombreuses améliorations, dans les relations, dans la communisation, mais aussi dans l'organisation. Patrick, ainsi que Béatrice ont énormément œuvré, grandement aidés par Laurence, et sans oublier Nadine, pour retrouver trace de tout ce dont on ne nous parlait pas, tout ce qui se faisait dans un entre-soi, en comprendre le fonctionnement, et remettre la machine sur de bons rails.

Bien sûr tout n'est pas tout rose, tout n'est pas encore réglé, mais nous sommes sur la bonne voie et là est le plus important.

Pour me recentrer un peu sur la discipline des quilles de 8, l'année 2023 a été synonyme de retour à un niveau d'avant covid en termes de licenciés. La discipline se porte bien, mais nous n'oublions pas que rien n'est vraiment jamais acquis. Nous travaillons donc à la formation des instructeurs, au développement du sport, mais surtout nous essayons de faire venir des jeunes, qui représentent l'avenir des quilles. Le conseil départemental de l'Aveyron a fait des quilles de huit un dossier prioritaire en termes de développement. Des structures couvertes sont actuellement à l'étude, ce qui nous permettrait de pratiquer en toutes saisons. Des idées donc, des projets, en somme une discipline vivante, et qui n'oublie jamais le maître mot : la convivialité.

Avant de terminer, je voulais dire que 2024 est une année électorale. En décembre, les instances fédérales seront renouvelées. Je ne postulerai à aucun poste et c'est donc pour moi ma dernière assemblée générale en tant qu'élu. J'ai œuvré durant 10 ans au sein du comité directeur, 8 ans au bureau en tant que président de la discipline des quilles de 8. J'ai passé d'excellents moments de

partage, mais aussi traversé des épisodes plus difficiles. Je puis vous affirmer, et j'espère que c'est l'impression que je laisserai, avoir toujours œuvré au service de toutes les disciplines, sans jamais vouloir tirer la couverture d'un côté ou de l'autre. J'ai toujours cherché l'intérêt de tous, afin que notre belle petite fédération puisse être fière de sa diversité qui en fait aussi sa richesse. Petit clin d'œil pour Nadine, même si mes propos t'ont parfois agacée, j'espère qu'au fond de toi, tu sais ô combien la provocation est un domaine dans lequel j'aime bien m'égarer, mais qui cache en réalité un respect tout aussi immense pour tout le monde, de tous âges, de tous sexes...

Merci à tous pour tout ce temps, tous ces échanges, en réunion, ou en dehors et longue vie à notre fédération.

J. Sola

Bowling – Mme Françoise AUGUSTIN

Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs, les représentants régionaux,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que la discipline bowling, en collaboration avec la ligue régionale des Pays de la Loire, vous accueille à Nantes.

La saison 2022-2023 a vu son notre nombre de licences compétitions et loisirs remonter à 8817 contre 8674 soit seulement 143 licences de plus que la saison précédente. Il faut continuer nos efforts pour que ce nombre continue d'augmenter et nous permette de revenir au niveau de la saison 2018-2019 soit 10135.

Sans vouloir être alarmiste, ces chiffres doivent tous nous inciter, clubs, comités sportifs départementaux et régionaux et commission nationale à déployer nos efforts sur le développement et la structuration à tous les niveaux.

Je serai brève sur l'aspect sportif, toutes nos compétitions se sont très bien déroulées et nous constatons une évolution significative du nombre de participants.

En 2023, nos équipes de Sport Entreprise ainsi que nos équipes Séniors Plus ont participé au championnat d'Europe et au championnat du Monde. Certaines ont obtenu des médailles. BRAVO.

Permettez-moi une note optimiste pour parler de nos finances. Lors de la dernière AG, le budget 2023 avait été présenté à l'équilibre. A ce jour, et, pour la 1^{ère} fois, nous allons pouvoir faire un comparatif entre ce budget prévisionnel 2023 et le réalisé. Nous pouvons être satisfait d'une économie de 40 K€ pour un budget de 695 K€. Cela permettra pour la discipline bowling, malgré une charge exceptionnelle de 130 k€, de clôturer à -90K€.

Avec l'aide du plateau fédéral et des bénévoles, nous avons réaménagé les process de facturation, de suivi comptable, d'organisations sportives, etc.. Un petit clin d'œil à Mr JOMBART pour son aide précieuse et particulièrement lucide.

Durant cette année 2023, le fait plus marquant pour moi, que je tiens à évoquer est l'ambiance et le plaisir de travailler tous ensemble. Nous ne sommes pas toujours d'accord et les discussions sont parfois agitées mais toujours empreintes de politesse et de courtoisie. Au sein de la

commission bowling, le comité de suivi en visioconférence est mensuel. Ce comité réunit les présidents de ligues unidisciplinaires et les responsables des CSR Bowling pour les ligues multidisciplinaires. Durant ces réunions, nous échangeons sur toute l'actualité de notre sport et aucune décision n'est prise par la commission nationale sans avoir eu l'aval de ce comité.

Le colloque des présidents a eu lieu le 1^{er} septembre 2023 à Lyon.

Il a été suivi par l'assemblée des clubs quinze jours plus tard à Lyon. Cette journée était en présentiel et en visioconférence. Ces moments sont très riches en échanges, et comme chacun a pu le remarquer, nous discutons en toute transparence.

Pour terminer, je veux pouvoir rêver d'une fédération multidisciplinaire saine et inventive, j'y mettrai toute mon ardeur et ma pugnacité. Les temps sont durs, j'échouerai peut-être mais jamais je n'abandonnerai. Je veux y croire comme dit le proverbe : « Ne crois pas être pauvre si tes rêves ne se réalisent pas, le vrai pauvre est celui qui n'a jamais rêvé ».

Je vous remercie de votre attention.

Françoise AUGUSTIN.

6/ Rapport de la commission Ethique et Déontologie : Henriette BENEZETH

Pour l'année 2023 la commission a été saisie par une ligue régionale, un club.

- En octobre 2023 : une ligue régionale, à la suite d'un différent et des insultes entre joueurs et propriétaires de bowling. Le dossier a été porté devant le CNOSF, mais en l'absence de réunion de conciliation entre les parties, aucune suite n'a été portée à connaissance de la Commission.
- En novembre 2023, la commission est saisie par un club à la suite de nombreuses infractions commises par un joueur ; injures, diffamation, dégradation du trophée. Le licencié a été exclu par son club et le propriétaire du bowling. Après avoir examiné toutes les pièces de ce dossier. La commission à l'unanimité a décidé du renvoi devant la commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance. Le dossier est toujours en instruction à ce jour. A noter l'auteur des faits a également saisi la commission d'éthique et déontologie, mais devant les manquements graves, elle n'a pas donné suite.
- En février 2024, la commission est saisie par un arbitre qui fait état de discorde entre deux joueurs, la commission leur fait un rapport à la bonne éthique.

Voici les dossiers instruits par la commission.

La secrétaire Générale demande de passer au vote concernant le rapport de la commission éthique de déontologie

Y a-t-il des questions – pas de question

Vote 3 : Adoption de la Commission Ethique et Déontologie

Nombre de voix : 1543

Pour = 1543

Contre = 0

Abstention =

Adoption du rapport moral à l'unanimité.

7/ Rapport Financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2023

La Secrétaire générale donne la parole au trésorier général Arnaud ROJO

2023 a été une année assez difficile à la suite des événements qui se sont passés, je pense que nous sommes sur la bonne voie pour l'année 2024 la dernière année du mandat dont nous avons procédé à une épuration des comptes pour transmettre à la prochaine mandature des comptes propres.

Personnellement c'est ma dernière assemblée générale, cette décision avait été prise lors de mon élection il y a 4 ans (2020). C'est mon dernier mandat au niveau national et régional.

Pour revenir aux comptes, nous avons un résultat négatif en 2023 comme l'année précédente. Petit rappel en 2022 le résultat était de - 100 744 € et en 2023 il est de - 98.433€ mais cela s'explique avec les éléments suivants :

Avec - 130.000 € qui sont imputés au CSN BOWLING qui sort avec un déficit de - 90.000€ correspondant au logiciel LARS qui a été enlevé des comptes du CSN BOWLING afin d'apurer les comptes pour la fin du mandat.

Sinon le résultat du CSN BOWLING aurait été de + 40.000 €.

Nous avons aussi les - 50.000€ de subvention du haut niveau non versé par le ministère sur l'année 2023.

Le président prend la parole : avec les conseils du commissaire aux comptes, il a été décidé d'épurer tous les comptes, c'est pourquoi aujourd'hui ce déficit et Françoise précise que la commission des finances et les membres du comité directeur ont voté pour la suppression de LARS des comptes du bowling et remercie encore tout le monde pour cette décision.

Le président rappelle à l'assemblée avoir remis en place la commission des finances depuis sa nomination. Cette commission doit en fin d'année valider tous les budgets prévisionnels et pour cela il a été mis en place un calendrier des dates de réunions.

Le président donne la parole aux commissaires au Compte M. Alain JOMBART.

8 / Rapport du commissaire au compte (annexe 3)

Le commissaire aux comptes rappelle un point important en terme de contrôle interne qui a été remis à l'honneur et qui existait déjà dans les statuts de la FFBSQ car il s'agissait d'une commission statutaire.

M. JOMBART rappelle que la commission financière a un rôle de contrôle qui est capital au sein de la fédération. Elle permet de prévenir et toutes les difficultés d'aujourd'hui sont des problèmes de contrôle interne. Il rappelle qu'il faut que tous les trésoriers doivent être présents aux réunions programmées, c'est très important.

2 réunions très intéressantes ont été faites depuis le mois de septembre, la commission des finances devait se prononcer au sujet de LARS et elles ont permis de préparer tout le monde sur le fait que LARS était un logiciel qui a été développé depuis 2022 pour la remontée de scores pour la discipline bowling, il fonctionne mais n'a pas pu être mis en place dans les centres de bowling.

LARS avait été mis dans le bilan comme immobilisation en cours et non terminé. Il avait eu des acomptes qui avaient été décaissés et non actés pour la somme de 130 K net dans les comptes 2022.

Le commissaire aux comptes indique que le compte de résultat exploitation est positif, avec un autre point en lien avec le budget prévisionnel 2024 l'impact des fonds dédiés qui ont déjà été inclus.

En état, je certifie les comptes 2023 sans réserve cette année (voir annexe 2 page26).

La secrétaire générale demande de passer au vote des comptes 2023, pas de question.

Vote 4 : Approbation des Comptes 2023

Nombre de voix : 1543

Pour = 1466

Contre = 0

Abstention = 77

Approbation des comptes 2023

La secrétaire générale demande de passer au vote, pas de question

Vote 5 : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve

Nombre de voix : 1543

Pour = 1504

Contre = 0

Abstention = 39

Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve 2023

Le commissaire aux comptes indique que les membres du comité directeur doivent systématiquement signaler à leur président s'ils ont entendu parler de contrat aux conventions particulières avec la fédération ; il indique qu'à sa connaissance aucun contrat aux conventions de ce type pour l'année 2023 a été fait et informe avoir fait un rapport néant qui sera communiqué à l'administration sur l'absence de convention réglementée entre le comité directeur et l'association de la FFBSQ.

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Maison des
Sports190
rue Isatis

31670 LABEGE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE
SAMEDI 23 MARS 2024 A SAINTE LUCE (44))**

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération de Bowling et de Sport de Quilles,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris le 22 mars 2024

Pour la SAS NORGUET de
CARCARADEC, JOMBART

Commissaire Aux Comptes

DocuSigned by:

Alain JOMBART

69003A1AB867436...

Alain JOMBART

La secrétaire générale demande de passer au vote – pas de question.

Vote 6 : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

Nombre de voix : 1543

Pour = 1543

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation du rapport sur les conventions réglementées à l'unanimité.

9 / Présentation des nouveaux tarifs par le trésorier général

Le trésorier général indique que la discipline bowling et les quilles de 6 ont augmenté le prix de la licence sportive :

Pour le bowling de 45.50 € à 50 €

Pour les Quilles de 6 de 22 € à 25 €

La secrétaire générale rappelle qu'il nous a été demandé un tarif unique pour toutes les disciplines et que cela devient très insistant de la part du ministère.

Ils ont remarqué dans un premier temps qu'il faudrait uniformiser les appellations de toutes les catégories de licence pour avoir un tableau plus lisible.

La secrétaire générale demande s'il y a des questions : Pourquoi une telle augmentation pour la licence bowling ?

La présidente de la discipline bowling prend la parole : cette décision a été prise avec les présidents de ligue et au colloque de l'assemblée des clubs.

Françoise indique vouloir revenir à une situation avant 2019 en équilibre financier, et que cette augmentation va permettre à la discipline bowling de tenir son budget et faire du développement pour la fédération, pour cela il nous faut des moyens financiers. Avec une augmentation de 4.50 € nous allons pouvoir travailler plus rapidement.

La secrétaire générale demandé s'il y a des questions, pas de questions donc nous pouvons passer au vote.

Vote 7 : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines

Nombre de voix : 1543

Pour = 1543

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines à l'unanimité.

10 / Présentation du budget prévisionnel 2023

La secrétaire générale redonne la parole au trésorier général, il indique avoir travaillé avec Laurence, le président et Béatrice sur le haut niveau pour faire un budget prévisionnel au plus près

de la réalité, malgré cela, après la consolidation des budgets, nous avons un budget prévisionnel 2024 avec un déficit de – 40.000€.

Ce déficit provient des fonds dédiés de 50.000 € qui ont été retirés de la subvention des actions de développement 2023. La subvention devrait être de 93.000 € - 50.000€ nous devrions recevoir de l'ANS la somme d'environ 43.000 €

Le président prend la parole et rappelle que les actions de développement sont définies pour 4 ans et pour une action si le budget est de 20.000€, pour avoir une subvention de 10.000 € il faut dépenser 19000€. Ce qui veut dire que le prochain contrat de développement doit être écrit et validé par le comité directeur. Et pour information sur le haut Niveau pour l'année 2022, la fédération a remboursé la somme de 6647€ en 2023.

Pour le prochain plan d'action de développement 2024-2028, nous allons réduire les actions et ne garder que les actions où l'on arrive à justifier les dépenses.

Le trésorier général indique que les -40.000 € de déficit seront pris sur les fonds de réserve.

Question : quel est le fond de réserve de la FFBSQ

Réponse : 625.000€ environ.

Le trésorier rappelle à l'assemblée générale que tous les produits (licences, homologation des centres) doivent arriver sur le compte de la FFBSQ en 2024.

Pour les disciplines nationales qui ont déjà fini ou presque la saisie des licences 2024, nous allons leur demander de reverser la totalité des licences et affiliations perçues à la fédération.

Pour les disciplines internationales, les licences débuteront en juillet 2024, il faut que l'on trouve un équilibre des reversions avec les disciplines sur les 8 mois de fonctionnement de la fédération de janvier 2024 à août 2024.

La secrétaire générale demande s'il y a des remarques – Pas de remarques

Nous passons au vote

Vote 8 : Approbation du budget prévisionnel 2024

Nombre de voix : 1543

Pour = 1542

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation du budget prévisionnel 2024 à l'unanimité.

Le trésorier général, remercie tout le plateau fédéral et notamment Laurence, le commissaire aux comptes et ses collaborateurs ainsi que le cabinet BGH pour le travail effectué pour pouvoir sortir les comptes annuels 2023.

11 / Questions diverses :

Patrice ROUX : Le certificat médical n'est plus exigé par certaines fédérations.

Réponse du médecin fédéral : Il est vrai que le certificat médical n'est plus obligatoirement exigé, mais il est fortement conseillé et vous avez le questionnaire de santé pour tout le monde.

Pour plus de simplicité, je demande de continuer d'envoyer le certificat médical pour toutes les disciplines (validité du certificat médical 3 ans).

Michel LIGIER : remboursement des frais avec la nouvelle application NOTYS avec quelques soucis pour la mise en place au niveau comptable.

Réponse de Nathalie VIATOUX : le problème provient des personnes qui ont une double casquette Bowling et fédération, nous faisons notre possible pour régulariser la situation au plus vite.

M. Philippe ROBERT : Quand est-il du logiciel LEXER

Réponse du Président : il indique avoir eu une réunion le 10 mars avec M. LEVISTRE, M. CESURE et Yves KERRIEN à LYON.

Nous attendons les conclusions et leur proposition commerciale, j'ai demandé lors de la réunion de garder notre listing national, et en accord avec M. LEVISTRE d'avoir un listing sur un mois avec une période glissante.

J'ai demandé aussi la remontée des scores automatiques pour soulager le plateau fédéral (travail chronophage). J'ai pris contact avec KERMAIN VALLEY et il m'a assuré que c'était possible et que tous était prêt pour le faire.

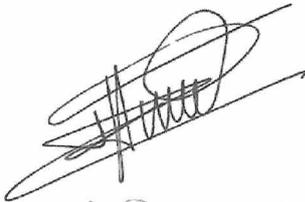
Question sur les coordonnées des licenciés sur la base fédérale, nous n'avons plus accès.

Réponse : Avec la mise en place du RGPD, les clubs ont accès aux coordonnées de leur licenciés et non plus à l'ensemble des licenciés.

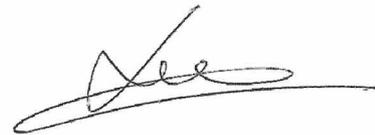
Il n'y a plus de questions.

Le Président clôt l'assemblée générale et remercie toutes les personnes présentes.

Le Président Patrick HUNTER



La Secrétaire Générale Nadine LAVRUT



ANNEXES

ANNEXE 1

Feuille d'émargement

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FFBSQ le 23 mars 2023 - à NANTES

LIGUE REGIONALE	Disciplines	Licences	voix discipline	Représentants	Suppléants	voix représentants / présentes	Représentant Présent	Emargement	VOTE 1 Emargement	VOTE 2 Emargement	VOTE 3 Emargement
Auvergne - Rhones Alpes	Bowling	1 054	106	BERTHOMIERE Patrick		35					
	Bowling			KERRIEN Yves		36					
	Bowling			MOREAU André		35					
Bourgogne - Franche Comite	Bowling	751	76	BUCHIN Jean-Claude	VERET Dominique	38					
	Bowling			BELZ Pascale		38					
	Classic	337	34	MILLET Francois		34					
Bretagne	Bowling	509	51	LE SCOUR Jean-Yves	MEVEL Yvon	26					
	Bowling			pas élu		25					
Centre Val de Loire	Bowling	780	78	JACQUES Denis	JACQUES Pégita	39					
	Bowling			MALARD Claudine	TUILARD Jean-Marc	39					
Grand Est	Bowling	807	81	MARQUIS Claude	VIATOUX Nathalie	31					
	Bowling			LIGIER Michel	PROCUREUR Alain	30					
	Bowling			pas élu	pas élu	30					
	Classic	560	56	RAUSCHER Pascal	MERLE Jeanine	28					
	Classic			MERLE Jacques	BOEHRINGER Sandrine	28					
	Schere	244	25	SPINDLER Werner	HARTER Danièle	25					
	St Gall	1 640	164	KIENZLER Christian	DIRRINGER Didier	55					
	St Gall			UNVERZAGT Guy	NGUYEN Claude	55					
	St Gall			MEYER Bernard	FROMM Christine	54					
Haut de France	Bowling	781	79	POGY Alain	WESTE Michel	40					
	Bowling			TRAUTMANN Philippe	PETIT Marital	39					
Ile de France	Bowling	1 036	104	BOTTECCHIA Nicols	PETRET-RACCA Solange	35					
	Bowling			HACHE Jean-Luc	DUBOIS Philippe	35					
	Bowling			MAURICE Frédéric	VATEL Francis	34					
	Quilles de 8	83	10	CALMEL Jean-Marc	DAUBAN Philippe	10					
Normandie	Bowling	812	82	RENAUDINEAU Eric	PLONION Babith	41					
	Bowling			ROBERT Philippe	SIONVILLE Philippe	41					
Nouvelle Aquitaine	Bowling	1 354	136	DESCHAMPS Jean-Marc	LAVRUT Nadine	46					
	Bowling			TURLOTTE Jean-Luc	GAUDIN Christine	45					
	Bowling			CORAUX Jacqueline	DURIEUX Lionel	45					
	Quilles de 9	222	23	LAFFENETRE Gilbert	LAMAISON Jean-Jacques	23					
	Quilles au Maillet	-	0	pas élu		0					
	Quilles de 6	168	19	LESTOUQUET Serge	LALANNE Pascal	19					
Occitanie	Bowling	824	93	BLIN Daniel	BREHIN Thierry	31					
	Bowling			ROJO Arnaud	CATALA Gérard	31					
	Bowling			VIANET Jean	PORTARIES Alain	31					

ANNEXE 2

Comptes annuels 2023

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

**Fédération Française de Bowling et de Sport
de Quilles**
Maison des Sports
190 rue Isatis

31670 LABEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE
SAMEDI 23 MARS 2024 A SAINTE LUCE (44))**

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération Française de Bowling et de sport de Quilles,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels (inclus dans les pages 1 à 24 de la plaquette jointe de 32 pages) sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes dans le cadre de l'activité de votre fédération.

A ce titre, nous avons notamment apprécié l'ensemble des approches et hypothèses retenues par la Fédération décrites dans l'annexe, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés, les produits mérités par votre association ainsi que les subventions acquises et les charges afférentes au fonctionnement de ses activités. Nous avons relevé que les fonds alloués par les financeurs (notamment l'Agence Nationale du Sport) au titre de 2023, qui n'ont pas été utilisés au 31/12/2023, sont déduits des subventions qui seront versées en 2024. Nous nous sommes assurés que le budget 2024 présenté également à votre Assemblée tenait effectivement compte de cette réduction de subventions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier Général et dans les autres

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

documents adressés aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre Fédération sur présentation des comptes par le Trésorier Général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 mars 2024

**Pour la SAS NORGUET, de CARCARADEC
JOMBART
Commissaire Aux Comptes**

DocuSigned by:
Alain JOMBART
69003A1A8867436
Alain JOMBART

Pièce jointe : plaquette complète des comptes annuels et détaillés de la FFBSQ dont seules les pages 1 à 24 font l'objet de notre certification



FFBSQ

190 Rue Isatis
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2023
Exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Balma	05 61 24 10 30	Plaisance du Touch	05 62 12 80 90	Toulouse Augustins	05 62 30 39 60
Muret	05 61 51 18 96	Toulouse Jacobins	05 62 30 24 24	Toulouse Route d'Espagne	05 62 14 04 77
L'Union	05 62 79 92 20	Castres	05 63 61 84 42	Seysse	05 62 87 35 45
Ramonville	05 62 19 28 40	Toulouse Basso Cambo	05 34 60 23 33	Mazamet	05 63 61 84 42

SIEGE SOCIAL : 11 bis rue Antonin Mercié - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 62 30 39 60 - accueil@bgh.fr - www.bgh.fr

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES
SAS AU CAPITAL DE 10 020 € - SIRET 537 373 292 00011 - APE 6920Z - RCS Toulouse 537 373 292 - N° TVA Intracommunautaire : FR 64 537 373 292



SOMMAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

- Association bilan Actif
- Association bilan Passif
- Assoc. bilan Passif ap aff.
- Assoc. Résultat (liste)

3
4
5
6
7

ANNEXE COMPTABLE

- Annexe Association

9
10

DETAIL DES COMPTES

- Association bilan Actif
- Association bilan Passif
- Assoc. Résultat (liste)

25
26
28
29

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	19 050	14 498	4 552	6 978
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				68 588
Avances et acomptes				60 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	63 241	35 546	27 696	39 264
Autres	65 230	59 741	5 489	3 041
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 365		3 365	3 365
TOTAL (I)	150 886	109 784	41 102	181 237
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	33 227		33 227	24 179
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	97 865		97 865	44 578
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	8 026		8 026	10 716
Valeurs mobilières de placement				55
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	996 430		996 430	1 037 036
Charges constatées d'avance	41 334		41 334	24 801
TOTAL (II)	1 176 882		1 176 882	1 141 364
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 327 768	109 784	1 217 984	1 322 601

ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	723 273	829 779
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-98 463	-100 744
<i>Situation nette (sous total)</i>	624 810	729 035
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	624 810	729 035
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		26 900
TOTAL (II)		26 900
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	21 534	28 087
TOTAL (III)	21 534	28 087
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		147
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 601	110 579
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 892	50 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 202	22 823
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	464 945	354 702
TOTAL (IV)	571 640	538 578
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 217 984	1 322 601

ASSOC. BILAN PASSIF AP AFF.

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF (après répartition)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	723 273	829 779
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-98 463	-100 744
<i>Situation nette (sous total)</i>	624 810	729 035
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	624 810	729 035
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		26 900
TOTAL (II)		26 900
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	21 534	28 087
TOTAL (III)	21 534	28 087
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		147
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 601	110 579
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 892	50 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 202	22 823
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	464 945	354 702
TOTAL (IV)	571 640	538 578
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 217 984	1 322 601

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	940	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 133 442	1 062 484
<i>Dont parrainages</i>	4 500	10 500
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	69 964	289 648
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	50 513	47 539
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 112	6 625
Utilisations des fonds dédiés	20 431	69 700
Autres produits	34 626	97 171
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 322 027	1 573 167
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		-3 557
Variation de stock	-9 048	-3 284
Autres achats et charges externes	912 359	1 087 589
Aides financières	14 304	115 329
Impôts, taxes et versements assimilés	5 497	4 812
Salaires et traitements	217 611	261 907
Charges sociales	71 323	92 682
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 757	18 289
Dotations aux provisions		446
Reports en fonds dédiés		26 900
Autres charges	83 541	78 266
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 314 345	1 679 379
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 682	-106 212
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15 138	2 189
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	250	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	15 389	2 189
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	870	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	870	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	14 519	2 189

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	22 200	-104 022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	25 867	3 643
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	25 867	3 643
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	17 345	187
Sur opérations en capital	128 588	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	145 934	187
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-120 067	3 455
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	597	177
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 363 283	1 578 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 461 746	1 679 743
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-98 463	-100 744

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 217 983,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -98 463,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La FFBSQ a adopté de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur le 9 décembre 2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fédération Française de bowling et sports de quilles a pour objet de :

- promouvoir, développer et organiser les activités, et les diverses disciplines;
- représenter tous les licenciés pratiquant le bowling et les sports de quilles et les associations affiliées;
- participer pour tout ce qui concerne le bowling et les sports de quilles aux missions de service public;
- assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense et du principe du contradictoire, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français;
- respecter et faire respecter à ses adhérents, les règlements sportifs, les règles d'encadrement, les règles de discipline, les règles contre le dopage humain, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

RAPPEL CONCERNANT LES MODALITES D'ARRETE DES COMPTES DE LA FFBSQ :

Les comptes de la F.F.B.S.Q. sont présentés selon un principe de consolidation, la F.F.B.S.Q. étant constituée d'un ensemble de Commissions Sportives Nationales représentant chaque discipline et ne jouissant pas de la personnalité morale.

Ainsi, les comptes de la F.F.B.S.Q. sont arrêtés en intégrant l'ensemble des écritures de toutes les Commissions Sportives Nationales et en procédant à l'élimination des comptes réciproques, tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Dans un souci de lisibilité et de comparabilité des comptes de la Fédération, les comptes de résultats analytiques

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

par Commission Sportive ne sont pas joints aux comptes consolidés, mais sont adressés au Ministère des Sports, pour contrôle de l'utilisation des fonds alloués.

Nous soulignons également que les subventions octroyées par le Ministère des Sports sont affectées aux postes déterminés par la convention d'objectifs passée avec le Ministère.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS

A la clôture de l'exercice 2022, une immobilisation en cours était enregistrée pour 68 588,40 euros, elle correspond au prototypage et à la réalisation du devis pour un nouveau logiciel fédéral.

Une avance de 60 000€ a également été versée concernant le développement de la base de ce nouveau logiciel fédéral pour la FFBSQ.

Le nouveau logiciel automatique de remontée de scores LARS n'a pas été mis en service à la clôture des comptes 2023 et ne le sera pas. De ce fait, les montants mentionnés pour un total de 128 588.40 euros ont été comptabilisés en charges exceptionnelles sur cet exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 4 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 4 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Logiciels	3 à 4 ans
- Matériels de transport	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	152 772			
CORPORELLES		Terrains					
		Constructions					
		Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.					
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		67 140			
		Inst. générales, agencs & aménagts divers		7 168			
		Autres immos corporelles		19 140			
	Matériel de transport		32 661		7 210		
	Matériel de bureau & mobilier informatique						
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL	126 109		7 210	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts et autres immobilisations financières		3 365			
			TOTAL	3 365			
TOTAL GENERAL				282 246		7 210	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		133 722	19 050	
CORPORELLES		Terrains					
		Constructions					
		Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.		3 899		63 241	
		Inst. gal. agen. amé. divers				7 168	
		Autres immos corporelles				19 140	
	Mat. bureau, inform., mobilier		949		38 922		
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL	4 848		128 471	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts & autres immob. financières				3 365	
			TOTAL			3 365	
TOTAL GENERAL				138 570		150 886	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		17 205	2 426	5 134	14 498
TOTAL		17 205	2 426	5 134	14 498
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		27 877	11 568	3 899	35 546
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	7 095	67		7 162
	Matériel de transport	18 894	235		19 129
	Mat. bureau et informatiq., mob.	29 938	4 460	949	33 449
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		83 804	16 330	4 848	95 286
TOTAL GENERAL		101 009	18 757	9 981	109 784

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 365		3 365
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	97 865	97 865	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	282	282	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 323	7 323	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	421	421		
Charges constatées d'avance	41 334	41 334		
TOTAUX		150 591	147 226	3 365
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3) Créances reçues par legs ou donations				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	41 334
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	41 334

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 969
Autres créances	1 971
Disponibilités	
TOTAL	13 939

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les fonds associatifs sont constitués de la dotation initiale et des résultats accumulés par la Fédération à travers ses Commissions Sportives Nationales jusqu'au 31 Décembre 2023.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	829 779			106 506	723 273
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 744		100 744	102 273	-102 273
TOTAUX	729 035		100 744	208 779	621 000

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Sur l'exercice 2023, nous ne retrouvons pas de report de subventions de l'Agence Nationale du Sport en fonds dédiés.

L'ANS a pour cette année, demandé le remboursement des fonds non consommés. Cela a été le cas concernant le contrat de performance, un remboursement a été effectué pour 6 469 euros.

Pour la partie du contrat de développement les fonds dédiés ont été directement soustraits du montant total alloué sur l'exercice.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global
ACTIONS DE FORMATION 2023	24 000	-9 630	14 370			
ACTIONS DE DEVELOPEMENT 2023	48 000	-32 080	15 920			
ACTIONS DE SANTE 2023	21 000	-5 470	12 355			3 175
ACTIONS HAUT NIVEAU 2023						
ACTIONS DE PROMOTION 2021						
TOTAL	93 000	-47 180	42 645			3 175

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	56 601	56 601		
Personnel & comptes rattachés	16 492	16 492		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	22 392	22 392		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 008	3 008		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	7 858	7 858		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	464 945	464 945		
TOTAUX	571 296	571 296		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits de licences et homologations de pistes de la Commission Sportive Nationale Bowling ont une saisonnalité allant du 1er septembre de l'exercice N au 31 août de l'exercice N+1. Ils sont donc retenus pour 4/12ème sur l'exercice N, les 8/12ème sont donc affectés à l'exercice N+1.

Les produits d'inscription aux compétitions sont retenus au titre de l'exercice sur lequel a lieu la phase finale de la compétition.

Ce principe est également appliqué à la Commission Sportive Nationale Saint-Gall pour ses produits de licences et cotisations.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	464 945
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	464 945

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 660
Dettes fiscales et sociales	25 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 753
TOTAL DES CHARGES À PAYER	85 224

ENGAGEMENTS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 21 534,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,90 %

Table de mortalité TV88/90

Départ volontaire à 64 ans

Taux de turn over 1,00 %

AUGMENTATION SALAIRES = 1%

TAUX DE CHARGES = 40%

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Q6 - EXT CHQ LIGUE CONTRE LE CANCER 64		1 376
Q8 -P/SOLDE CLTS AN 2020		265
Q8 - EXT FNP CONTROLE PASS SANITAIRE		1 848
STG - EXT FNP LOYER SIEGE SOCIAL 2021		2 750
STG - CHQ172 PERIME DECES NUSSBAUM		920
BOWLING - EXT LR CVL ENG TRIAL RODEZ 2022		4 125
SIEGE - P/SOLDE FNP		4 413
SIEGE - VIR LEASEPLAN		1 425
SIEGE - REGUL VETTES		19
SIEGE - P/SOLDE MALAKOFF ANTERIEUR		1 700
SIEGE - P/SOLDE BOWL PROM		515
SIEGE - REGUL TR		300
SIEGE - EXT AV20033 RBT ARRHEES STG HOTEL IBIS		5 759
SIEGE - EXT AFDAS TROP VERSE		252
Q8 - EXT AAR QP CD12	843	
STG - EXT AAR FFBSQ AJUSTEMENT CONTRIBUTION 2022	2 135	
SIEGE - P/SOLDE TR PERIMES	2 176	
SIEGE - P/SOLDE TS 2019	467	
SIEGE - P/SOLDE REGUL PAS	637	
SIEGE - P/SOLDE NDF	2 314	
SIEGE - P/SOLDE URSSAF COVID	2 219	
SIEGE - REGUL CRISTAL BOWLING	80	
SIEGE - AMENDE	84	
BOWLING - P/SOLDE LEVISTER CCA	2 500	
BOWLING - OIZ VOYAGE REGUL	750	
BOWLING - LR REGUL AIDE 2021	1 478	
BOWLING - P/SOLDE LOGICIEL LARS	128 588	
NBS - P/SOLDE PARTS SOCIALES CM	15	
QM - P/SOLDE COMPTE CSR	1 500	
TOTAL	145 787	25 667

COMMENTAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bénévolat :

La fédération ne dispose pas de moyen de recensement des contributions volontaires, hors frais de fonctionnement et de déplacement non remboursés faisant l'objet d'émission de reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du bénévolat en 2023 s'élève à un montant de 50 513 €.

Mécénat et dons :

La fédération est reconnue "d'intérêt général" et à ce titre est habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du mécénat s'élève à 33 666.67 €.

Le total des reçus délivrés au titre de dons s'élève à 0 € sur l'exercice 2023.

Subventions :

Des subventions pour un montant total de 93 000 € ont été accordées par l'Agence Nationale des Sports, dans le cadre de la convention cadre de développement. Les fonds dédiés reportés sur 2023 ont été directement imputés sur ces subventions par l'ANS, la fédération a donc reçu 45 820 € de subventions nettes.

Aucune subvention n'a été reversée.

Aucune subvention n'a été reçue par l'ANS dans le cadre de la convention cadre de performance fédérale cette année.

Bilan des actions de formations:

Aucun chiffre d'affaires généré par l'activité de formation sur l'exercice 2023.

Les frais liés à ces formations sont également nuls.

DETAIL DES COMPTES

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	19 050	14 498	4 552	6 978
20500000 conces.brev.lic.marq	19 050		19 050	24 184
28050000 amt conces.brev.lic.marq		14 498	-14 498	-17 205
Avances et acomptes				60 000
23700000 avces acptes versés /i. incorp				60 000
Immobilisations corporelles				
Installations techn., matériel et outil. ind.	63 241	35 546	27 696	39 264
21540000 matériel industriel	56 467		56 467	56 467
21550000 outillage industriel	6 774		6 774	10 674
28154000 amt mat. industriel		28 771	-28 771	-17 203
28155000 amt outillage industriel		6 774	-6 774	-10 674
Autres	65 230	59 741	5 489	3 041
21810000 instal. générales, agencements	7 168		7 168	7 168
21820000 matériel de transport	19 140		19 140	19 140
21830000 matériel de bureau matériel i.	38 201		38 201	30 992
21840000 mobilier	721		721	1 670
28181000 amt inst. générales		7 162	-7 162	-7 095
28182000 amt mat. de transport		19 129	-19 129	-18 894
28183000 amt mat. de bureau		32 728	-32 728	-28 361
28184000 amt mobilier		721	-721	-1 577
Immobilisations financières				
Autres	3 365		3 365	3 365
27500000 dépôts cautionnements versés	3 365		3 365	3 365
TOTAL (I)	150 886	109 784	41 102	181 237
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	33 227		33 227	24 179
37000000 stocks de marchandises	33 227		33 227	24 179
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	97 865		97 865	44 578
Avances et acomptes versés sur commandes				700
40910000 avances et acomptes verses				700
Autres	8 026		8 026	10 016
40100100 ffb - fournisseurs divers	421		421	
40980000 fournisseurs - avoirs a recevo				2 861
42110000 personnel rem. dues	282		282	
43730000 mutuelle	342		342	
43730100 prevoyance	5 010		5 010	
43870000 ij a recevoir	1 971		1 971	24
44711000 taxe sur les salaires				4 282
46799500 tickets restaurant				2 157
46870000 produits à recevoir				692
Valeurs mobilières de placement				55
50390000 nbs - credit mutuel actions				55
Disponibilités	996 430		996 430	1 037 036
51201300 stg - sg - cpte courant	16 184		16 184	27 536
51201400 stg - sg - livret	25 356		25 356	34 396
51201500 stg - stg zn - sg - compte cou	37 814		37 814	36 649
51201600 stg - stg zs - sg - compte cou	21 317		21 317	26 158
51211000 siege - sg - cpte courant	19 544		19 544	24 605
51211200 siege - sg - livret+	321 477		321 477	381 758
51211400 siege - sg - reception viremen				2 209

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
51221000 <i>cn bowling - sg - cpte courant</i>	81 256		81 256	33 542
51221100 <i>cn bowling - sg - livret+</i>	178 234		178 234	177 728
51240100 <i>q8 - sg - cpte courant</i>	13 916		13 916	15 871
51241100 <i>q8 - sg - livret</i>	121 720		121 720	116 742
51250000 <i>nbc - bp - cpte courant</i>				25 157
51250100 <i>nbc - sg - cpte courant</i>	92 960		92 960	4
51250200 <i>nbc - bp - cpte depot</i>				64 159
51250300 <i>nbc -nbc - sg livret</i>	10		10	10
51260000 <i>q6 - ca - cpte courant</i>				91
51261000 <i>q6 - sg - cpte courant</i>	758		758	1 901
51270100 <i>q9 - sg - cpte courant</i>	6 816		6 816	7 174
51271100 <i>q9 - sg - livret</i>	22 856		22 856	22 742
51280100 <i>qm - sg - cpte courant</i>	24 122		24 122	23 867
51280200 <i>qm - qm crédit agricole</i>				1 460
51290100 <i>nbs - sg - compte courant</i>	6 853		6 853	5 544
51291100 <i>nbs - sg - livret</i>	4 630		4 630	7 048
53000000 <i>caisse</i>	605		605	689
Charges constatées d'avance	41 334		41 334	24 801
48600000 <i>charges constatées d'avance</i>	41 334		41 334	24 801
TOTAL (II)	1 176 882		1 176 882	1 141 364
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 327 768	109 784	1 217 984	1 322 601

ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	723 273	829 779
10100000 fonds de reserve	723 273	829 779
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	-98 463	-100 744
<i>Situation nette (sous total)</i>	624 810	729 035
TOTAL (I)	624 810	729 035
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds dédiés		26 900
19400000 fonds dédiés /subventions		26 900
TOTAL (II)		26 900
PROVISIONS		
Provisions pour charges	21 534	28 087
15300000 prov. pour pension oblig. sim.	21 534	28 087
TOTAL (III)	21 534	28 087
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		147
51110000 cnb - remises chq		147
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 601	110 579
Dettes fiscales et sociales	41 892	50 327
42820000 prov. congés payés	16 492	19 091
43100000 sécurité sociale	8 190	8 467
43720000 retraite	2 002	4 523
43721000 siege - caisse retraite regime	4 520	4 520
43730000 mutuelle		1 257
43730100 prevoyance		204
43740000 perco - cdt mutuel participat°	471	721
43820000 charges sociales c. payés	7 209	8 737
44210000 etat prelevements a la source	698	354
44711100 siege - retenue a la source /	200	148
44860000 autres charges à payer	2 111	2 305
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	344	665
41910000 USAGERS AVCES ACPTES RECUS /CD	344	665
Autres dettes	7 858	22 158
41980000 cnb - clients avoir a etablir		13 185
46700000 autres comptes débit. ou créd.	105	
46720000 remise de cheques a encaisser		1 347
46720100 ffb - crediteurs divers		200
46750000 siege - licences cnb		5 255
46860000 charges à payer	7 753	2 171
Produits constatés d'avance	464 945	354 702
48700000 produits constatés d'avance	464 945	354 702
TOTAL (IV)	571 640	538 578
Ecarts de conversion passif		(V)
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 217 984	1 322 601

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	940	
70700000 ventes de marchandises	940	
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 133 442	1 062 484
70600000 prestations de services	120	25 474
70600010 q8 - mutations	1 230	
70600030 q8 - licences perdues	50	
70600100 engagements aux compétitions	153 806	129 901
70600200 prestation de formation	14 506	8 779
70610000 licences & affiliations des ct	711 234	666 075
70610100 participations diverses	28 219	22 666
70612000 homologat° certificat° pistes	75 231	77 083
70613000 inscription calendrier federal		23 450
70613100 calendrier - ebf	100	
70613300 calendrier - inscriptions	3 800	
70614000 droits homologations - lignage	4 883	57 280
70614100 calendrier - homologations	15 543	
70615000 lignage	51 619	
70616000 lignages competitions federale	28 114	
70630000 siege - parrainages / sponsori	4 500	10 500
70800000 produits des activités annex.	9 910	12 633
70810000 pdts prest. fournies au pers.	240	
70880000 vente des produits ffbsq	2 903	4 516
70880100 produits divers	6 684	4 463
70880200 vente de materiel pedagogique	20 749	19 664
Dont parrainages	4 500	10 500
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	69 964	289 648
74000000 subvention d'exploitation	6 667	16 667
74000100 subventions externes	61 398	272 982
74180000 autres subventions	1 899	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	50 513	47 539
75412000 abandon de frais benevoles	50 513	47 539
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 112	6 625
78150000 rep. prov. risques chges expl.	6 553	
78174000 reprise s/ prov dep clients	5 559	
79100000 transf. chgs d'exploitation		6 625
Utilisations des fonds dédiés	20 431	69 700
78940000 report s/subv attribuees	20 431	69 700
Autres produits	34 626	97 171
75800000 pdts divers gestion courante	959	3 071
75800100 mecenat & dons	33 667	94 100
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 322 027	1 573 167
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		-3 557
60900000 rrr obtenues sur achats		-3 557
Variation de stock	-9 048	-3 284

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
60370000 var. stocks marchandises	-9 048	-3 284
Autres achats et charges externes	912 359	1 087 589
60400000 achats prest. services	152 535	235 644
60400100 engagements aux competitions	45 450	62 602
60405000 imprimeries	11 984	8 337
60410000 achat co productions	3 952	4 927
60410200 vacations d'arbitrage	9 002	12 432
60610000 fourn. non stockables	864	571
60615000 carburants	2 537	4 968
60630000 fourn. d'entretien petit équ.	45 931	39 976
60630100 tenues sportives	15 386	15 358
60640000 fourn. administratives	5 271	7 419
61300000 locations	11 621	9 752
61320000 locations immobilières	3 533	2 800
61321000 loyer siege	33 696	31 920
61350000 locations mobilières	9 138	9 120
61351000 siege - location logiciel cour	1 349	1 349
61352000 siege - location copieur	9 347	8 456
61353000 siege - location logiciel ndf	4 162	4 162
61400000 charges locatives		550
61500000 entretien et réparations	405	11 663
61550000 ent. sur biens mobiliers	1 014	421
61560000 maintenance	51 111	33 039
61600000 primes d'assurances	26 454	33 762
61800000 divers	251	520
61850000 frais colloques sémin. conf.		435
61851000 frais de formation	9 972	6 935
62200000 rémunérat. d'interméd. honor.		315
62260000 honoraires comptables	29 503	29 621
62261000 honoraires social	3 318	3 187
62262000 honoraires cac	15 824	15 480
62263000 honoraires inter. medicaux	29 665	17 246
62270000 frais d'actes et de content.		1 064
62280000 honoraires divers	4 476	58 041
62310000 communication	1 700	6 313
62310100 recompenses/competitions	50 248	37 533
62340000 cadeaux	2 717	4 319
62360000 catalogues et imprimés	323	2 017
62370000 publications		474
62380000 divers (pourboires, dons ...)	1 899	4 434
62410000 transports sur achats	4 014	8 453
62420000 transports sur ventes	1 231	217
62500000 déplacements, missions récept.	240	1 840
62510000 voyages et déplacements	83 224	77 544
62510100 déplacements/avion	19 918	43 631
62510200 déplacements/sncf	2 816	3 405
62510300 restauration + hotel	197 319	214 070
62610100 affranchissement	2 669	4 299
62620000 frais telephone/internet	2 753	4 437
62700000 services bancaires et ass.	2 871	1 911
62780000 autres frais bancaires	325	568
62800000 divers	342	55
Aides financières	14 304	115 329
65700000 subv. versées par l'asso	14 304	115 329
Impôts, taxes et versements assimilés	5 497	4 812
63512000 taxes foncières		1 386
63530000 impôts indirects	3 937	3 426
63580000 autres droits	1 560	
Salaires et traitements	217 611	261 907
64110000 salaires, appointements	201 980	252 991
64120000 prov congés payés	-2 599	8 916
64140000 indemnités avantages divers	18 231	

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
Charges sociales	71 323	92 682
64510000 cotisations à l'urssaf	48 465	53 891
64520000 cotisations aux mutuelles	11 324	17 474
64530000 cotis. caisses retraites prév.	3 996	4 280
64530100 cotisation a la prevoyance n c	777	805
64555000 charges s/prov congés payés	-1 528	4 709
64560000 abdt patr. épargne retraite co	2 110	3 182
64581000 tickets restaurant	5 410	7 584
64750000 médecine du travail, pharmacie	671	556
64800000 autres charges de personnel	100	200
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 757	18 289
68110000 d. amort. immob. incorp. corp.	18 749	18 289
68170000 d. prov. dépr. actifs circul.	7	
Dotations aux provisions		446
68150000 d. prov. risques chges d'expl.		446
Reports en fonds dédiés		26 900
68940000 engag. à réal./subv. attribuée		26 900
Autres charges	83 541	78 266
65100000 cotisations diverses	43 345	35 951
65100100 aides diverses/ revers licen.	34 408	32 078
65400000 pertes sur créances irrécouv.	5 559	
65800000 charges diverses gestion cour.	230	10 237
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 314 345	1 679 379
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 682	-106 212
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15 138	2 189
76800000 autres produits financiers	15 138	2 189
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	250	
76600000 gains de change	250	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	15 389	2 189
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	870	
66600000 pertes de change	870	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	870	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	14 519	2 189
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	22 200	-104 022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	25 867	3 643
77100000 pdts except. /opér. gestion	7 159	
77180000 autres pdts except. /op. g.	18 708	3 643
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	25 867	3 643
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	17 345	187
67100000 chges except. /opér de gestion	2 993	
67110000 charges exceptionnelles	9 540	
67120000 pénalités amendes fiscales	84	41
67180000 autres chges except./opér. g.	4 728	146
Sur opérations en capital	128 588	
67510000 val. compt. immob. incorpor.	128 588	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	145 934	187
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-120 067	3 455
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	597	177
69500000 impôts sur les sociétés	597	177
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 363 283	1 578 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 461 746	1 679 743
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-98 463	-100 744

ANNEXE 3

Nouveaux Tarifs 2024

Catégorie	Type de licence	BOWLING	NB CLASSIC	ST GALL	NB SCHERE	Q8	Q6	Q9	MAILLET
AFFILIATION FEDERALE	Pack Affiliation	190.00			180.00				
	Affiliation club civil avec assurance		60.00	18.00		56.00	20.00	17.00	100.00
	Affiliation club corpo avec assurance				90.00	28.00			
	Affiliation école / école club non labellisée	140.00	60.00						40.00
	Affiliation école labellisée	90.00			70.00				
	Autre (FDFR) Ligue				1.00				
	Licence individuelle	70.00							
	Licence individuelle jeune	5,10,15 €							
	Licence sportive	50.00	40.00	32.50	35.00			25.00	28.00
	Primo licence adulte					21.00			
LICENCE SPORTIVE	Carte événementielle		2.00						
	Licence loisir	20.00	40.00		19.00	43.00	5.00	8.00	12.00
	Licence adulte /senior/ vétérain /supervétéran /feminine				35.00	35.00	25.00		
	Licence joueur corpo						14.00		
	Licence jeune		40.00		21.00				
	Licence junior	15.00	40.00			25.00	14.00	6.00	28.00
	Licence cadet	10.00	40.00			25.00	14.00		28.00
	Licence minime	10.00	40.00			25.00	14.00		0.00
	Licence benjamin	5.00				15.00	14.00		
	Licence poussin	5.00			11.00	15.00	14.00		
	Licence adolescente					25.00	14.00		0.00
	Licence école								
	Licence FFH / FFSSA	20.00				11.00			
	Licence FFH / FFSSA jeune	7.00							
	LICENCE PRATIQUANT	Licence Cadre Technique si non licence compétition ou non dirigeant	Gratuite						
Licence Cadre Technique si licence compétition ou dirigeant		Gratuite	Gratuite	2.00					
Licence arbitre		Gratuite	Gratuite				25.00		
Licence arbitre si joueur ou dirigeant		Gratuite	Gratuite			0.00			
Licence arbitre non licencié sportif		22.00				30.00	25.00		20.00
Licence dirigeant		Gratuit	20.00		24.00			20.00	
Licence dirigeant non joueur		22.00			24.00	30.00	25.00	20.00	20.00
Licence perdue		Gratuite	4.50						
Duplicata licence		Gratuite			12.00	10.00			
Droit de mutation benjamin / poussin		Gratuite							
AUTRES PRODUITS SUR LICENCES	Droit de mutation minime/cadet/junior	10.00	30.00						
	Droit de mutation adulte	50.00	30.00	23.00	25.00	15.00	10.00		30.00
	Droit de mutation N2	75.00	30.00						
	Droit de mutation N1	105.00	30.00						
	Droit de mutation SHN Senior	300.00	30.00						
	Carnet de match				21.00				
AUTRES PRODUITS	Inscription individuelle tandem				14.00				
	Mutation étranger		75.00						
	Prix de la partie	3.60							
	Homologation (Affiliation fédérale)	400.00 €							
	Certification technique (par piste)	25 € par piste	20.00						
Certification technique bowling neuf (par piste)	35 € par piste								

ANNEXE 4

Budget prévisionnel 2024

	AD - Total Fonctionnement	- 84 400.00
BB01C	AIDES AUX LIGUES, CD, CLUBS	-
BB02C	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDERALE	- 688 325.00
BB02P	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDERALE	656 245.00
BB03P	ANS - SUBVENTION LABELLISATION	-
BB04C	AIDE AUX CN	-
BB04P	AIDE AUX CN	-
BB05C	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50%)	-
BB05P	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50%)	-
BB10C	REVERSIONS AUX CLUBS	- 33 326.10
BB11C	REVERSION/MUTATIONS A AUTRES	-
BB12C	REVERSION / LICENCES A AUTRES	-
BB13C	REVERSION/AFFILIATIONS A AUTRES	-
	BB - Total Reversions	- 65 406.10
BC01C	COMMISSION DES FINANCES	- 17 550.00
BC02C	COMMISSION COMMUNICATION - Charges	- 4 980.00
BC02P	COMMISSION COMMUNICATION - Produits	2 000.00
BC03C	COMMISSION INFORMATIQUE - Charges	- 200.00
BC03P	COMMISSION INFORMATIQUE - Produits	600.00
BC04C	COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	- 200.00
BC05C	COMMISSION DISCIPLINE - Charges	- 200.00
BC05P	COMMISSION DISCIPLINE - Produits	50.00
BC06C	COMITE DE PILOTAGE - Projet Fédéral	-
BC07C	COMMISSION JURIDIQUE	-
BC08C	COMMISSION ELECTORALE	- 200.00
BC09C	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Charges	- 93 442.00
BC09P	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Produits	47 194.00
BC10C	COMMISSION CNJA - Charges	- 2 700.00
BC10P	COMMISSION CNJA - Produits	-
BC11C	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS - Charges	- 1 000.00
BC11P	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS - Produits	-
BC12C	COMMISSION S.E - Charges	- 2 500.00
BC12P	COMMISSION S.E - Produits	-
BC13C	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE - Charges	-
BC13P	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE - Produits	-
BC14C	COMMISSION MARKETING - Charges	- 1 000.00
BC14P	COMMISSION MARKETING - Produits	10 000.00
BC15C	COMMISSION FEMININES - Produits	500.00
BC15P	COMMISSION FEMININES - Charges	-
BC16C	COMMISSION HAUT NIVEAU - Charges	- 200.00
BC16P	COMMISSION HAUT NIVEAU - Produits	-
BC17C	COMMISSION JEUNES ET SCOLAIRES - Charges	- 700.00
BC17P	COMMISSION JEUNES ET SCOLAIRES - Produits	-
BC18C	COMMISSION HANDICAP ET SANTE - Charges	- 200.00
BC18P	COMMISSION HANDICAP ET SANTE - Produits	-
BC19C	COMMISSION MEDIATISATION - Charges	- 5 000.00
BC19P	COMMISSION MEDIATISATION - Produits	-
	BC - Total Commissions	- 70 728.00
BD01C	ACTIONS SOCIALES - Charges	- 18 750.00
BD01P	ACTIONS SOCIALES - Produits	18 750.00
	BD - Total Action Sociales	-
BE01P	CERTIFICATION DES PISTES - Produits	70 340.00
BE01C	CERTIFICATION DES PISTES - Charges	- 20 860.00
	BE - Total Homologations	49 480.00
CA01C	LA DTN - Fonctionnement	- 2 000.00
CA02C	Coordinatrice HN Fonctionnement	- 700.00
CA02P	Coordinatrice HN Fonctionnement	-
CA04C	FONCTIONNEMENT - Coach Espoir	-
CA05C	FONCTIONNEMENT - Coach Jeune	- 7 800.00
CA06C	FONCTIONNEMENT - Coach Dame	-
CA07C	FONCTIONNEMENT - Coach Homme	- 1 500.00
CA08P	SUBVENTION ANS	5 000.00
CA09C	FONCTIONNEMENT - Echanges internationaux	-
	CA - Total Cadres Techniques	7 000.00
CB03C	STAGES DE DETECTION	- 3 000.00
CB04C	AUTRES CHARGES	- 500.00

	CB - Total Détection	3 500.00
CC01C	CREPS (Hébergement)	- 28 000.00
CC01P	CREPS (Participation Famille)	12 500.00
CC02C	EQUIPEMENT ET PROSHOP	- 300.00
CC02P	PARTICIPATION FAMILLES/EQUIPEMENT ET PROSHOP	150.00
CC03C	MINI BUS	- 500.00
CC03P	PARTIC FAMILLES SUR MINI BUS FONCT ET PREPARATEUR	-
CC04C	FONCTIONNEMENT	- 1 300.00
CC05C	PREPARATION MENTAL ET/OU PHYSIQUE	- 7 700.00
CC06C	MEDICAL	- 1 000.00
CC07C	DEPLACEMENTS SUR COMPET	- 3 500.00
CC08C	HONORAIRES CONSULTANT	- 11 000.00
CC09C	FRAIS BOWLING + MECENAT BOWLING	- 50 000.00
CC09P	MECENAT BOWLING	47 000.00
CC10P	SUBVENTION ANS	14 000.00
	CC - Total Pôle France	29 650.00
CE01C	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Charges	- 10 387.90
CE01P	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Produits	5 400.00
CE02C	TENUES	-
CE	CE - Total Equipement	4 987.90
CF01C	CONTROLES ANTI DOPAGE	- 500.00
CF02C	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	- 3 000.00
CF02P	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-
CF03C	MEDECIN FONCTIONNEMENT	-
CF04C	MEDECIN - VACATION	- 4 000.00
CF05P	ANS - SUBVENTION	3 000.00
	CF - Total Médical	4 500.00
CG01C	STAGE ATHLETES - JEUNES - Charges	- 23 600.00
CG01P	STAGE ATHLETES - JEUNES - Produits	-
CG02C	STAGE ATHLETES - ADULTES - Charges	- 21 000.00
CG02P	STAGE ATHLETES - ADULTES - Produits	-
CG03C	ENTRAINEURS - VACATIONS ET FORMATION	- 12 683.00
CG04C	AUTRES COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONNALES (MBC)	-
CG04P	AUTRES COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONNALES (MBC)	-
CG05P	ANS - SUBVENTION	45 000.00
CG06C	COLLECTIFS France - MINIBUS - Charges	- 1 500.00
CG06P	COLLECTIFS France - MINIBUS - Produits	-
CG07C	SOUTIEN SPORTIF HAUT NIVEAU (CIP)	- 4 000.00
	CG - Total Stage athlètes	17 783.00
CH01C	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Charges	- 49 950.00
CH01P	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Produits	34 140.00
CH02C	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Charges	- 57 860.00
CH02P	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Produits	37 280.00
CH03C	COUPE DE France - Charges	- 10 920.00
CH03P	COUPE DE France - Produits	4 990.00
CH04C	AUTRES COMPETITIONS NAT - Charges	- 19 860.00
CH04P	AUTRES COMPETITIONS NAT - Produits	71 290.00
	CH - Total Compétitions de niveau national	9 110.00
CI01C	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES ADULTES - Charges	- 35 500.00
CI01P	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES ADULTES - Produits	13 200.00
CI02C	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES JEUNES - Charges	-
CI02P	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES JEUNES - Produits	-
CI03C	COUPE D'EUROPE INDIVIDUELLES - ECC - Charges	- 7 800.00
CI03P	COUPE D'EUROPE INDIVIDUELLES - ECC - Produits	-
CI04C	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Charges	- 23 630.00
CI04P	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Produits	-
CI10C	CHAMPIONNATS D'EUROPE (YEC) -19 ANS - Charges	- 25 000.00
CI10P	CHAMPIONNATS D'EUROPE (YEC) -19 ANS - Produits	-
CI11C	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES (EWC) - Charges	-
CI11P	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES (EWC) - Produits	-
CI12C	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS (EMC) - Charges	-
CI12P	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS (EMC) - Produits	-
CI13C	JEUX MONDIAUX - Charges	-
CI13P	JEUX MONDIAUX - Produits	-
CI20C	CHAMPIONNATS DU MONDE (WJC) - Juniors - Charges	-
CI21C	EUROPEEN YOUTH LIVECAME TOURNAMENT (EYLT) - Charges	-
CI21P	EUROPEEN YOUTH LIVECAME TOURNAMENT (EYLT) - Produits	-

CI22P	SUBVENTION ANS	-
	CI - Total Compétitions de niveau international	- 78 730.00
DB01C	PERCAGE - Charges	- 3 700.00
DB01P	PERCAGE - Produits	10 000.00
DB02C	FORMATION ENCADREMENT - Charges	- 2 200.00
DB02P	FORMATION ENCADREMENT - Produits	8 570.00
DB03C	FORMATIONS TECHNIQUES - Charges	-
DB03P	FORMATIONS TECHNIQUES - Produits	-
DB04C	AUTRES FORMATIONS - Charges	- 4 500.00
DB04P	AUTRES FORMATIONS - Produits	8 900.00
DB05C	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Charges	-
DB05P	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Produits	-
DB10P	ANS - SUBVENTION	-
DB11C	FONCTIONNEMENT - Charges	- 8 500.00
DB11P	FONCTIONNEMENT - Produits	-
DB12C	FORMATION - VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGIQUES -Charges	- 5 200.00
DB12P	FORMATION - VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGIQUES - Produits	-
	DB - Total formations	3 370.00
	Total Charges	- 1 976 922.55
	Total Produits	1 935 337.00
	Prélèvement sur le fonds de réserve	41 585.55
	Total Budget 2024	-